



ᐅᑎᑎᑦᑎᑦ ᐅᑎᑎᑦᑎᑦ ᐅᑎᑎᑦᑎᑦ  
Building Nunavut Together  
Nunavut Iluqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

## POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

**Titre : Technologue de laboratoire**  
**Ministère : Santé**

**Localité : Iqaluit**

**Référence : 10-505471**

**Type d'emploi : Poste permanent**

**Salaire : 85 215 \$ par année (37,5 heures/semaine)**

**Indemnité de vie dans le Nord : 15 016 \$ par année**

**Syndicat :** Ce poste est régi par la convention du Syndicat des employés du Nunavut (SEN).

**Logement :** Un logement subventionné est offert pour ce poste.

**Date de clôture :** Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Il s'agit d'un poste de nature très délicate; par conséquent une vérification satisfaisante du casier judiciaire et des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables est requise.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

L'Hôpital général Qikiqtani d'Iqaluit comprend une unité pour patients hospitalisés, un service d'urgence, une salle d'opération et plusieurs cliniques; son laboratoire traite les échantillons de la plupart des résidentes et résidents du Nunavut. Il offre des services de santé aux enfants et aux adultes, en milieu hospitalier et à l'externe, afin de les aider à recouvrer la santé dans la dignité.

Sous la direction de la ou du gestionnaire des services de laboratoire, la ou le technologue de laboratoire assure la prestation de services touchant à la chimie, à l'hématologie, à la médecine transfusionnelle, à la microbiologie et à la mycobactériologie, ainsi que de services de réception et de traitement des échantillons. En plus des services offerts à l'Hôpital général Qikiqtani, le laboratoire fournit des services aux organismes de santé d'Iqaluit, aux centres de santé du Nunavut et au ministère de la Santé. La ou le titulaire du poste analyse les échantillons et effectue des tests auprès des patients au moyen d'instruments de laboratoire complexes et de techniques manuelles. Lors d'analyses, elle ou il doit être capable de reconnaître des résultats normaux et atypiques et de prendre les mesures appropriées.

La ou le technologue de laboratoire doit posséder une excellente connaissance des technologies, des principes et des normes de pratique de laboratoire, notamment en matière de veinopuncture et de terminologie médicale, et comprendre le fonctionnement d'instruments de laboratoire complexes et savoir les utiliser afin de participer directement aux services de laboratoire.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent généralement dans le cadre d'un programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme en technologie du laboratoire médical, délivré par un collège canadien ou une université canadienne. Une expérience dans tous les domaines de laboratoire sera considérée comme un atout majeur. La ou le titulaire doit détenir un diplôme général (RT) de la Société canadienne de science de laboratoire médical pour tous les domaines. Les candidates et candidats doivent joindre une copie de ce diplôme général et de leur diplôme en technologie du laboratoire médical à leur candidature.

La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'*Inuit qaujimajatuqangit* est un atout.

Tous les fournisseurs de soins de santé doivent suivre, dans un délai raisonnable, la formation sur le SIMDUT, les codes d'urgence, le transport des marchandises dangereuses, la RCR (réanimation cardiorespiratoire) et le lavage des mains, et renouveler leur certification au besoin.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.

**Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse [GNHR@gov.nu.ca](mailto:GNHR@gov.nu.ca). Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE du poste en objet.**

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, qui favorise la compréhension et la satisfaction des besoins des Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'elles et ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'une candidate ou d'un candidat.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site Web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.

**COORDONNÉES :** Ministère des Ressources humaines  
Gouvernement du Nunavut  
C. P. 1000, succ. 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
[www.gov.nu.ca/fr/human-resources-fr](http://www.gov.nu.ca/fr/human-resources-fr)

**Téléphone :** 867 975-6222  
**Sans frais :** 1 888 668-9993  
**Télécopieur :** 867 975-6220  
**Courriel :** [gnhr@gov.nu.ca](mailto:gnhr@gov.nu.ca)